

quand et comment elle se termina ; mais il paraît que les suites n'en furent pas très-désastreuses ; car nous voyons la communauté progresser et arriver à former un couvent de premier ordre.

Antérieurement à ces dissensions, les susdites religieuses, qui étaient restées dans le château de Verjon un peu plus de six ans, furent enfin transportées dans la maison du sieur Mamejan, que l'on avait achetée pour les loger, et elles y entrèrent le jour même de l'anniversaire de la mort du marquis de Coligny, leur illustre fondateur. Cette communauté naissante reçut un assez grand nombre de prétendantes, et l'on y commença tous les exercices d'une vie régulière ; ce qui attirait souvent Jacques Cretenet au sein du couvent.

Cet infatigable protecteur des établissements religieux avait une grande vocation à la prêtrise, et l'on ne comprend pas comment il s'était marié ; d'autant plus que, dans la volumineuse biographie dont je donne une analyse, je lis le passage suivant : « Dès que sa femme, avec laquelle il « avait vécu en *continence*, depuis plus de vingt ans, fut « morte, il se sentit inspiré plus que jamais à se consacrer à Dieu dans l'état du sacerdoce. » (P. 222.) Cette abstention antimaritale paraît bien singulière, et l'on ne saurait dire quelle fut l'opinion de sa femme sur ses vingt ans de continence. Je n'ai pas trouvé la date du décès de M^{me} Cretenet, qui dut arriver peu avant 1666, car son mari, dans l'intention de se faire ordonner prêtre, partit de Lyon pour Belley, le 3 août 1666, et l'évêque de cette ville lui conféra l'ordre de la prêtrise, dont il ne jouit pas longtemps. En effet, s'étant retiré à Montluel, il y fut atteint d'une maladie grave. Sa mort eut lieu le 1^{er} septembre 1666, à sept heures du matin, et son corps fut inhumé dans une chapelle collégiale de cette ville.

George Cretenet, fils du défunt, désirait conserver quelques ossements de son père, dont la mémoire lui était très-chère. Il en fit la demande au doyen du chapitre, lequel